

L'ARTICULATION DES ACTIONS DES ENTRAÎNEURS

(PÔLE, CLUB, SÉLECTION NATIONALE)

DE QUOI PARLONS-NOUS ?

Les conditions psychologiques environnementales de la pratique ont un impact sur la capacité de performance. Les sportifs sont amenés à changer d'entraîneurs à mesure que leur niveau de pratique augmente du «petit» club au plus «grand», en passant par les pôles ou les sélections nationales. Ils ont souvent à composer avec différentes personnes, ce qui n'est pas toujours simple, chaque intervenant cherchant à optimiser son intervention sur la base de connaissances, de savoirs ou de stratégies parfois différentes. Il s'en suit des recommandations en direction de l'athlète qui peuvent être paradoxales.

A QUOI ÇA SERT ?

L'articulation des actions des entraîneurs ouvre à une complémentarité et à une optimisation des interventions où chacun se situe dans des interactions selon des responsabilités propres ou partagées. La synchronisation collective des actions permet une meilleure utilisation des ressources potentielles. Chaque protagoniste, quels que soient sa fonction et son rôle, reste mieux concerné par l'organisation des conditions de pratique et par le résultat des athlètes. L'articulation des actions entre les entraîneurs génère un climat motivationnel favorable à une plus grande persévérance et à une stabilité d'engagement de l'athlète et de son encadrement. Stabilité et fiabilité dans la durée qui sont à la source de plus de sérénité et d'une meilleure capacité de performance.

COMMENT FAIRE ?

La collaboration de la «triade» (club, pôle, sélection nationale), où chaque strate dispose d'un champ d'intervention privilégié, cherche à renforcer une dynamique dans laquelle les actions de l'athlète peuvent s'inscrire. Cette «triade» peut également être élargie à d'autres sources d'influences susceptibles d'impacter la cohérence du projet de l'athlète (kiné, préparateur physique, mental, etc). Les actions de chacun des entraîneurs doivent se concevoir en fonction du contexte général, ainsi que des actions plus spécifiques à la pratique. Dans tous les cas, il s'agit d'éviter les interférences, voire les incohérences, qui sont sources de freins à la puissance et à la qualité d'engagement du sportif. Selon les phases et les lieux d'entraînement ou de compétition, la clarification et l'anticipation d'une synergie d'interventions des différents acteurs offrent à l'athlète une perception de cohésion (du staff) et de cohérence (du projet) vis-à-vis de son environnement. Il reste ainsi plus centré sur l'action et confiant quant aux axes qu'il a à développer tout au long de sa carrière.

Nous chercherons à entretenir la relation et la communication entre les différentes parties impliquées dans l'accompagnement et le suivi des athlètes afin d'optimiser les actions d'un pool de personnes qui sont à leur service.

A titre d'exemples, voici quelques actions qui peuvent favoriser la structuration de ce pool : implication de chaque entraîneur dans des échanges sur les objectifs et les stratégies d'entraînement, incitation au partage d'informations qui concernent le sportif accompagné, rapprochement des points de vue et analyse des situations, invitation les entraîneurs de clubs à des séances co-entraînées, partage d'un même espace de regroupement sur les sites de compétition, débriefings communs (sport individuel), facilitation de la relation entre l'athlète et la structure club (participation à la vie associative, entraînements en club, etc), valorisation de l'engagement de tous les intervenants à la préparation de la performance et/ou délégation des actions d'encadrement (exemple : déléguer l'accompagnement de l'échauffement ou de la récupération en compétition).

Cependant, la relation entraîneur / entraîné et la confiance qu'elle génère semble être un point d'accroche essentiel à la réussite du sportif. Lors d'une sélection en équipe, si l'entraîneur de l'athlète qui partage au quotidien son aventure dans le haut niveau n'est pas inclus au staff, il semble pertinent, dans le prolongement de son accompagnement, qu'il puisse continuer à débriefer à distance avec l'athlète après les épreuves. Qu'il soit en capacité de le rassurer et de l'encourager si besoin et de proposer des adaptations aux stratégies programmées selon l'évolution contextuelle et le déroulement des épreuves.

Dans cette perspective, l'entraîneur anticipe la possibilité de maintenir le «couplage» avec son athlète afin de poursuivre son accompagnement mais aussi de partager l'émergence d'émotions liées à la réussite ou à l'échec.

Ce lien peut logiquement prendre forme sous divers supports : appel téléphonique, SMS, Skype, e-mail... De même, la possibilité de communiquer si nécessaire avec l'encadrement national est également anticipée.

L'entraîneur reste toutefois attentif à ne pas être intrusif, afin de respecter à la fois l'espace d'autonomie du sportif et le coaching de l'encadrement.

ELEMENTS DE REFLEXION

L'articulation des actions entre entraîneurs de club, de pôle et entraîneurs nationaux se structure différemment selon le degré de partage des conceptions de l'entraînement, de la conjonction des analyses et de l'interprétation des situations. Plus globalement, elle est également dépendante de la qualité relationnelle entre les différentes parties à un niveau institutionnel, professionnel et personnel.

Dans le souci de maintenir la cohésion du «pool», chacun sera attentif à son discours, notamment en s'exprimant auprès des institutions et face aux médias afin de bien «rendre à César ce qui est à César».

LIMITES

Le compromis sera fréquemment à la source d'une optimisation de l'articulation des actions des entraîneurs. Il faudra néanmoins impérativement conserver les logiques de fonctionnement. L'optimisation reste soumise à une réelle volonté commune de se mettre au service de l'athlète ou du groupe entraîné.

Les divergences d'intérêts entre partenaires limitent évidemment les coopérations. L'athlète devient «un objet de convoitises». Les choix qu'il est alors amené à faire provoquent généralement des tiraillements et génèrent un vécu psychologique moins favorable.

Nous retrouverons ces problématiques entre pôle et clubs, par exemple, pour les sports collectifs à propos de désaccords sur les objectifs de préparation. Ou encore, concernant la participation de joueurs aux championnats ou tournois et leur intégration aux collectifs sur des postes ou avec des stratégies différentes, voire des recommandations techniques et tactiques contradictoires à celles qui sont proposées et entraînées quotidiennement. Dans ce contexte, l'athlète restant au cœur du système de la préparation à la performance dans le haut niveau, il semble important qu'il parvienne à se positionner clairement et que, selon son autodétermination et sa maturité, il décide ce qu'il veut privilégier. Dans une relation de force c'est une des strates de la «triade» qui impose sa conception et son mode de fonctionnement.

EN SAVOIR PLUS

- [Londres 2012 Regards croisés sur la performance sportive olympique et paralympique INSEP publication janvier 2013.](#)